

Iparla depuis Bidarray en passant par les bergeries en ruines



Une randonnée proposée par Jacques Bomassi

Magnifique randonnée, sur le GR®10, dans le vertigineux repaire des vautours. Depuis le sommet, par temps clair, vous découvrirez la chaîne des Pyrénées jusqu'au Pic du Midi de Bigorre... et de l'autre côté, l'océan jusqu'aux côtes landaises.

Attention : le début du GR® 10 derrière la bergerie n'est plus accessible. Interdiction du propriétaire de passer dans son exploitation agricole.

Une autre voie a été mise en place qui rallonge de 2 km et qui grimpe autant que la randonnée.



Trace n° 347285

Durée	6h 15	Difficulté	Moyenne
Distance	12,56 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	919 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	915 m	Commune	Bidarray (64780)
Point haut	1 047 m	Régions	Pyrénées, Pays Basque
Point bas	144 m		

Description

En voiture : depuis [Bayonne](#), emprunter la D918 en direction de [Saint-Jean-Pied-de-Port](#). Arrivé au niveau de [Bidarray](#), prendre à droite pour traverser le pont sur la Nive et tourner directement à gauche pour monter au centre du village. Se garer sur le grand parking du fronton.

(D/A) En quittant la voiture, continuer sur la même route, vers l'Ouest, et 100m plus loin prendre à gauche (Sud) le GR®10. Suivre son balisage très évident. Passer quelques maisons puis monter en forêt jusqu'au Col de Pagalepoa.

(1) Environ 300m après le Col Pagalepoa, quitter le GR®10 qui monte en face et prendre à droite le chemin qui part à flanc et conduit aux granges en ruines (bel endroit pour une pause).

Puis, virer à gauche et prendre le chemin qui monte plein Sud.

(2) Passer devant la borne BK42 et continuer jusqu'aux crêtes pour retrouver le GR®10.

(3) L'emprunter par la droite. Environ 200m plus loin, se trouve le seul point d'eau du parcours, attention se rafraîchir mais ne pas boire!

Continuer en crêtes, passer le Col d'Iparla puis arriver au sommet marqué d'une grande borne. La vue est époustouflante !

(4) Pour le retour, suivre le même chemin en sens inverse et rejoindre le parking **(D/A)**.

Points de passage

- D/A Parking du fronton.**
N 43.265223° / O 1.350495° - alt. 144 m - km 0
- 1 Quitter GR par la droite**
N 43.252236° / O 1.364861° - alt. 521 m - km 2.24
- 2 Borne BK42**
N 43.247881° / O 1.373947° - alt. 715 m - km 3.78
- 3 Récupération GR**
N 43.243573° / O 1.372396° - alt. 810 m - km 4.31
- 4 Pic Iparla**
N 43.228281° / O 1.378382° - alt. 1 047 m - km 6.33
- D/A Parking du fronton.**
N 43.265314° / O 1.350329° - alt. 144 m - km 12.56

Informations pratiques

Variante mise en place suite à déviation du GR®10 au départ de la randonnée.

Pas d'eau potable sur le parcours.

Exposition au soleil sur 3/4 du parcours.

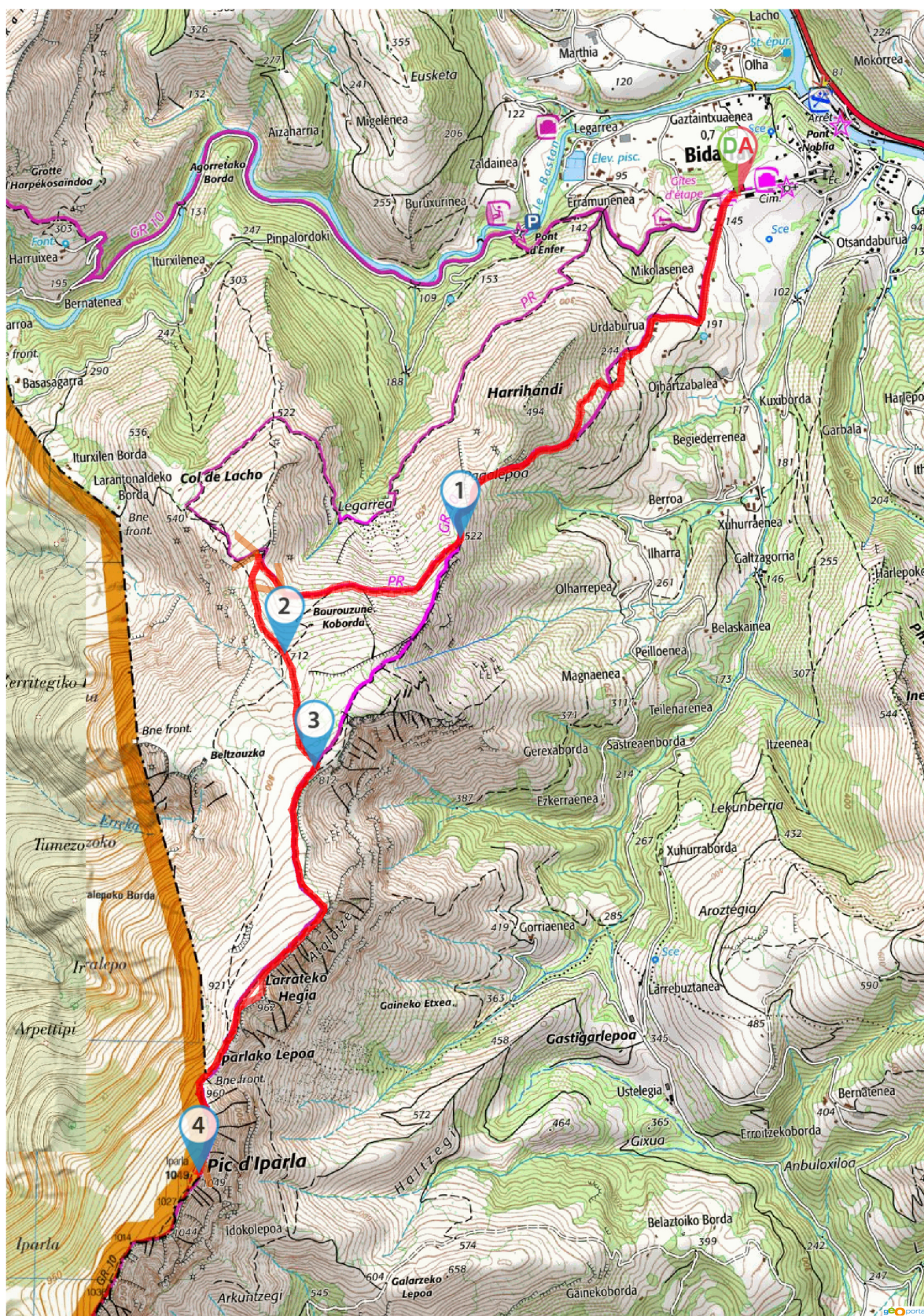
Ne surtout pas partir par temps pluvieux...sans intérêt par temps couvert.

Bien que sans danger, ce parcours suit une crête avec un à-pic important.

À l'aller comme au retour, il est possible de continuer sur le GR®10 entre **(1)** et **(3)** mais la pente est raide !

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-iparla-depuis-bidarray-en-passant-par-le/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2026 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.